

CGU «BeJuicy»

Version du 07.01.2023 mise à jour 1^{er} février 2023 10H

La version en français des Conditions Générales d'Utilisation (« CGU ») fait foi.

La plateforme «BeJuicy» est une plateforme de Live streaming et de Replay à la demande, permettant à des Créateurs de contenus (Particuliers ou Entreprises) d'échanger et de communiquer en Multi Streaming Live sur une durée définie par le « Créateur de Contenu » et de partager le « Live » avec des « Participants actifs » et/ou des « Followers » issues de plusieurs « Communautés » sur la plateforme «BeJuicy».

La plateforme «BeJuicy» donne la possibilité à chaque « Utilisateur » inscrit régulièrement sur la plateforme, de devenir soit un « Follower » ce qu'il devient d'office après avoir validé son inscription et par la suite de devenir un « Créateur de contenu » (optionnel), sans avoir besoin de faire des inscriptions séparées.

La Plateforme «BeJuicy» offre la possibilité de créer autant de « Chaines » de son choix, puis de créer des « Groupes ». Chaque groupe est lié à une chaîne et ce sans aucune limite afin de pouvoir avoir ses contacts incrémentés sur la plateforme une seule et unique fois dans chaque groupe créé. Lors de la création de la chaîne, il est proposé au « Créateur de Contenu » de sélectionner un ou plusieurs thèmes en fonction de la cible choisie afin de pouvoir toucher par des « Posts » ou des propositions de « Lives » ou « Replay » les membres de la « Communauté ».

Chaque « Chaîne » créée peut sélectionner un ou plusieurs thèmes différents appelé « Centre d'Intérêt » (voir Liste ci-dessous (page 11) et est indépendante d'une autre « Chaîne » créée par le même « Créateur de Contenu ». Il peut exister plusieurs chaînes indépendantes avec le même compte utilisateur.

«BeJuicy» a été créée et est exploitée par la société BJC France, société par action simplifiée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Romans sous le numéro 948088224 dont le siège social est sis 1 rue Marc Seguin, 26300 ALIXAN (ci-après dénommée « BeJuicy.live » ou «BeJuicy»).

Après avoir créé les « Chaines » et les « Groupes », lors de la création d'un « Live » vous devrez faire le choix et sélectionner une option entre « Be Juicy Meeting » et « Be Juicy Creator » chacune ayant une application différente (cf page 4).

Quelle que soit l'option sélectionnée, il faut indiquer s'il s'agit d'un « Live-public » ou d'un « Live-privé ».

Si on sélectionne « Live ouvert », le « Créateur de Contenu », peut proposer à tout « Follower » inscrit sur la plateforme «BeJuicy» de participer activement gratuitement ou sous forme payante selon l'option qu'il aura choisi pour participer à un live. Le « Follower » pourra dès lors réserver sa participation en répondant favorablement à une invitation de participation.

Chaque Live peut être limité en nombre de personnes et dans ce cas la règle du 1^{er} inscrit s'applique.

S'il s'agit d'une option payante, seul le fait de valider un paiement de son « Wallet » vers celui du « Créateur de Contenu » et après réception de la validation, valide la participation au Live et débite instantanément votre compte.

Le paiement au « Créateur de Contenu » ne sera effectif que 48h après la date effective du Live s'il n'y a eu aucune réclamation de la part des utilisateurs participant au Live ayant payé la prestation.

Si le Live n'a pas eu lieu quelle qu'en soit la raison, le montant payé par le Follower ou le Participant Actif, sera intégralement recrédité à l'utilisateur ayant effectué le paiement par son Wallet.

De la même manière, un utilisateur ou même une personne qui n'a pas de compte créé sur la plateforme, peut être invité directement par un « Créateur de Contenu » par un lien qui lui sera transmis par mail avec aussi un ICS pour créer dans son agenda la réunion prévue du Live, et pourra suivre l'actualité de son Hôte, mais aussi participer à un Live comme « Participant Actif ». Il est considéré comme un invité à partager l'estrade avec le Créateur de contenu. Le lien n'est actif que pour le Live sélectionné. Ce sera un « Invité Actif Provisoire ». Le simple fait d'accepter cette participation donne les droits au « Créateur de Contenu » de pouvoir utiliser son image et sa voix par sa simple présence et de pouvoir en disposer pour un replay.

N'importe quel utilisateur peut s'abonner à un ou plusieurs groupes d'un créateur, si ce groupe est public.

Qu'ils soient abonnés ou pas, les utilisateurs de la plateforme doivent payer les « Créateurs de contenu » au prix indiqué par le Créateur de Contenu pour participer à son live si celui-ci est payant. Des frais techniques complémentaires peuvent être perçus par la plateforme et seront clairement mentionnés lors de l'acceptation par les utilisateurs du prix proposé.

En demandant à participer à un live actif avec un prix indiqué, le Participant actif pourra être vu, par les autres participants lors du live et/ou du replay s'il est mis en ligne postérieurement à sa diffusion et cède ses droits à l'image au « Créateur de Contenu » qui restera responsable de son utilisation en respect des règles liées à la protection des consommateurs et du RGPD.

Toute utilisation contraire aux mœurs et à la morale engagera la responsabilité du « Créateur de Contenu » qui s'expose à des sanctions dont l'exclusion définitive du site et la transmission des informations aux autorités compétentes.

Dans ce cadre, il est rappelé que «BeJuicy» intervient en tant qu'opérateur de plateforme en ligne. Son rôle est limité à l'hébergement et au référencement des créations de live et de replay ainsi qu'à la mise en relation des Créateurs et des Utilisateurs, pour le partage et la valorisation de Contenus.

«BeJuicy» est également libre à tout moment d'interrompre ou de suspendre l'accès à tout ou partie du Service «BeJuicy» ou du Site «BeJuicy.live», notamment pour des raisons opérationnelles ou de maintenance, ainsi que de modifier, suspendre,

supprimer le Site «BeJuicy» et mettre fin à sa publication sur le réseau Internet sans que les Utilisateurs puissent prétendre à une quelconque indemnité.

L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation vaut acceptation de réception de messages et notifications de la part de « BeJuicy » relatifs à l'amélioration des services, fonctionnalités et mises à jour.

Fonctionnement du Service «BeJuicy»

«BeJuicy» ne garantit pas que le fonctionnement du Service «BeJuicy» soit continu et sans erreur.

«BeJuicy» ne pourra être tenu pour responsable de l'indisponibilité, de l'interruption ou du dysfonctionnement du Service «BeJuicy», pour quelque raison que ce soit et notamment en cas de défaillance de son fournisseur d'accès internet, de son hébergeur, intrusion de tiers ou force majeure.

«BeJuicy» ne pourra être tenu responsable des inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, tels que notamment la présence de virus informatiques ou de codes malveillants.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) régissent l'utilisation, par tout Utilisateur, de la plateforme et des services et fonctionnalités associés. TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE À QUEL QUE TITRE QUE CE SOIT DE LA PLATEFORME IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU).

Article 1. Définitions

Le « Créateur de Contenu » est administrateur de ses chaînes et de ses groupes et peut donc accepter ou retirer quelqu'un d'une chaîne ou d'un ou plusieurs groupes qui lui appartiennent. N'importe quel utilisateur du site peut décider de refuser ou de bloquer un autre utilisateur sur ses chaînes et/ou Groupes, pour des raisons qui lui sont propres et n'a pas à justifier son choix.

Sur le même fonctionnement, l'administrateur d'un Groupe dans lequel vous avez été invités peut vous retirer d'un groupe s'il le souhaite. Vous serez notifiés en cas de retrait d'un groupe.

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, la signification suivante :

- « Abonnement mensuel » : désigne le droit d'accéder à des services de notations et de commentaires ainsi que des remises systématiques financières accordées par la plateforme pour diminuer le montant demandé par le Créateur à l'Utilisateur pour avoir accès à un live payant.

(Option non active actuellement et sera développé dans la V2)

Celui-ci peut être annulé à tout moment avec un préavis de 1 mois à compter du mois calendaire suivant la date de la résiliation. Le mois démarre le 1^{er} de chaque mois.

- «BeJuicy» ou «la plateforme » : désigne la société BJC France, société par action simplifiée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 948 088 224, dont le siège social est sis 1 rue Marc Seguin, 26300 Alixan - France. Désigne la Plateforme au sein des présentes.
- « BeJuicy Meeting » : Est une des solutions proposées principalement à des Entreprises, des Hommes Politiques ou des Associations qui souhaitent communiquer avec leurs membres, ou à des abonnés, des clients ou des prospects en « Groupe privé ». Dans ce cadre, les adresses mails de ces personnes auront été fournies au préalable par le « Créateur du Contenu ».

Si la sélection a été de rendre le « Groupe Public », les membres de la communauté « BeJuicy » qui auront sélectionnés le ou les mêmes « Centres d'intérêts » pour proposer et vendre un produit, un service ou une communication publicitaire sur la marque ou le produit pourront accepter de participer au live comme « Followers ». Par contre tous les coûts de diffusion du « Live » resteront à la charge du « Créateur de Contenu » qui ne pourra solliciter financièrement les Followers. Un prix par live leur sera proposé en fonction des options sélectionnées avant chaque validation du Live. L'acceptation de celui-ci valant acceptation de la facturation.

Dans le cadre de « BeJuicy Meeting », le « Créateur de Contenu » peut aussi désigner les participants actifs qui seront en vidéo Stream avec lui, les followers ne pouvant que suivre et regarder sans pouvoir intervenir autrement que par Chat.

- « BeJuicy Creator » : est une autre solution proposée par la plateforme et a pour objet de mettre en relation des « Créateurs de contenus » avec des « Utilisateurs » de la communauté BeJuicy . Dans ce cadre bien précis, le Créateur de Contenu indique le nombre de « Participants actifs » qu'il veut pour participer à son Live et aussi le nombre de « Followers ». Pour chacune de ces deux options, il indiquera un montant exprimé en Euros ou en Dollars

et si les coûts s'ils sont en option payante sont supportés par le Followers avec deux choix : soit être simple « Follower », soit opter pour l'option « Participant Actif » (deux options tarifaires différentes). Les prix sont exprimés TTC avec les taxes mais une facture sera émise à chaque fois après validation du paiement.

- « Centre d'intérêt » : Lors de la création de son compte utilisateur, la plateforme vous proposera de sélectionner des « Thèmes » au sein d'une dizaine de familles, qui vous plaisent pour recevoir une information plus ciblée et agir comme un filtre.
Bien entendu vous pourrez modifier à volonté les thèmes choisis. L'intérêt premier est de pouvoir sélectionner les « groupes » créés par des créateurs de contenus pour être en affinité avec ce que vous recherchez sur le site et pouvoir vous abonner à leur chaîne ou leurs groupes.
Si vous ne cochez pas un minimum de deux (2) thèmes, nous vous

enverrons des propositions sur votre page d'actualité par défaut tous « Thèmes » confondus et dans ce cas le filtrage ne pourra avoir lieu.

Le Créateur de Contenu lors de la création d'une chaîne aura aussi la possibilité de pouvoir indiquer les grands thèmes qu'il sélectionne en fonction des centres d'intérêts des thématiques afin de pouvoir toucher le plus grand nombre de personnes en affinité avec sa communication.

Dans les groupes, cette sélection sera reprise automatiquement et pourra être modifiée ou complétée en fonction de vos choix pour toucher la communauté lorsque vous créez un post ou un live public

- « Chat » : désigne la messagerie publique ou privée et instantanée sur laquelle les Utilisateurs peuvent poster des messages pendant un Live, ou avec la personne de leur choix ou dans un Groupe public ou privé dont ils font partie.
- « Chaine » : Lors de la création d'un compte et validation de l'adresse mail et avoir approuvé les CGU, le futur « Créateur de Contenu » peut créer une ou plusieurs chaines de contenu sans qu'il y ait le moindre lien entre une chaine et une autre, même s'il s'agit en l'occurrence du même utilisateur ce qui permet de conserver une seule adresse pour gérer tous ses comptes et un seul @ comme identifiant « BeJuicy».
- « Co-Animateur » : Personne sollicitée qu'elle soit membre de la Communauté « BeJuicy» comme simple utilisateur ou follower ou pas et qui a été invité à co-animer un Live avec le Créateur de contenu et donc être en visio. Le simple fait d'accepter de participer vaut acceptation des CGU et des CGV et tout particulièrement pour les droits d'auteurs et les droits à l'image qu'elle abandonne au profit du Créateur de contenu
- « Commission » : désigne le pourcentage des gains d'un créateur reversé à «BeJuicy» en contrepartie de ses Services. La Commission correspond à un pourcentage du Prix de toute Commande réalisée auprès du créateur qui en est averti dans son profil utilisateur. Ce pourcentage peut varier selon le statut du créateur sur la plateforme.
- « Compte » : désigne l'interface informatique hébergée sur la Plateforme et permettant à l'Utilisateur d'utiliser la Plateforme et ses Services, tout en bénéficiant d'un espace hébergeant ses données. Le compte doit, au minimum, respecter les règles suivantes : les informations personnelles doivent être exactes, vérifiables, complètes et à jour, une adresse email personnelle et valide doit être renseignée. Les informations de connexion au Compte (horaires, pays, fournisseur d'accès Internet, interdiction des proxys) doivent correspondre à une utilisation normale d'un Compte Utilisateur.
- « Compte de dépôt » : Voir “ Wallet”

- « Contenus » : désigne l'ensemble des photographies, vidéos, lives, informations, textes, logos, marques, animations, dessins et modèles, données et de façon générale tous les éléments et contenus créés par un Créateur et publiés par ce dernier sous sa seule responsabilité sur la Plateforme selon les modalités, la forme et les conditions qui lui sont proposées dans le cadre des Services ;
- « Contenu Public » : désigne tout Contenu publié par le Créateur sur son Profil et accessible à tout Utilisateur sans aspect financier.
- « Contenu Non-Public » : désigne tout Contenu flouté communiqué sur le Profil visible uniquement par des abonnés à la plateforme.
- « Contenu Privé » : désigne tout Contenu échangé par un Créateur et un Utilisateur, par l'intermédiaire de la messagerie ou Live. Le Contenu Privé doit en principe correspondre aux Spécifications demandées par l'Utilisateur. Le Contenu Privé ne peut pas apparaître dans le profil du Créateur ;
- « Créateur de Contenu » : désigne l'Utilisateur que ce soit un particulier ou une entreprise ou Association qui décide de proposer un service de live gratuit ou payant et ou de Replay à des utilisateurs qui ont adhéré à la plateforme et ont accepté les CGU exposées lors de leur inscription sur le site ou lors des mises à jour proposées. On peut être désigné « Créateur de Contenu » à partir du moment où vous créez une ou plusieurs chaînes et des groupes rattachés à ces chaînes sans pour autant être obligé de faire des Lives. Le but est de pouvoir communiquer avec sa communauté de followers qui ou se sont abonnés à votre compte ou que vous avez-vous-même sélectionné.
- « Conditions Générales de Vente » : désigne les conditions contractuelles de la Plateforme encadrant la souscription à un abonnement et la vente de « Live publics et/ou Privés » dans «BeJuicy Meeting » et «BeJuicy Creator »,
- « Conditions Générales de Parrainage » : désigne les conditions contractuelles détaillant les modalités selon lesquelles les Utilisateurs peuvent parrainer d'autres utilisateurs. Cela vaut pour tous les utilisateurs du site. Les conditions de parrainages ne sont pas identiques que l'on soit «Créateur de Contenu» ou abonnés à la plateforme.
- « Conditions Générales de Service » ou « CGS »: désigne les Conditions Générales de Service et toutes leurs Annexes, qui encadrent la fourniture des Services par «BeJuicy» aux Créateurs ;
- « Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » ou « Contrat » : désigne les présentes conditions contractuelles mises à disposition sur la Plateforme, afin d'encadrer l'utilisation de celle-ci par tout Utilisateur ;

- « Contenu » : désigne tout élément publié par un Utilisateur sur la Plateforme, que ce soit un Live ou un Replay publié par un Créateur, ou un message ou contenu de quelque nature que ce soit (texte, image, vidéo, son, multimédia) publié par un Utilisateur ;
- « Créateur » : désigne toute personne physique ou morale inscrite sur la Plateforme en qualité de créateur de Contenu, partageant les Contenus par l'intermédiaire de celle-ci et ayant souscrit aux Conditions Générales de Services.
- « Données à caractère personnelles » : désigne toute information se rapportant à un Utilisateur ou à un Créateur, personne physique. Est réputée être une « personne physique identifiable », une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
- « Enregistrements » : Vous êtes responsable du respect de l'ensemble des lois sur les enregistrements applicables. L'hôte peut choisir d'enregistrer «BeJuicy Meeting » et « BeJuicy Creator ». En utilisant les Services, vous autorisez «BeJuicy» à stocker des enregistrements d'un ou de l'ensemble des Lives auxquels vous participez, si ces réunions sont conservées dans nos systèmes. Vous recevrez une notification (visuelle ou autre) lorsqu'un enregistrement est activé. Si vous ne voulez pas être enregistré, vous pouvez choisir de quitter la réunion en Live.
- « Facturation » : Montant déterminé lors de la création d'un live après avoir sélectionné l'option Meeting et aussi sélectionné le nombre d'utilisateurs actifs et/ou de Followers. Une proposition financière sera proposée sur la page de création du Live et en validant la proposition, le «Créateur de Contenu» accepte de prendre en charge le coût à la minute de la diffusion d'un live et/ou de son replay. En cas de dépassement ou d'une utilisation moindre un réajustement financier aura lieu par un calcul à la minute. Toute minute commencée est due. (Voir les « CGS »)
- « Fil d'info » : (Feed) désigne, en page d'accueil, le Fil d'actualité de l'Utilisateur disponible sur la Plateforme ; Les utilisateurs peuvent utiliser le Fil d'info du profil général ou celui dédié pour chacune des chaînes créées.
- « Facturation » : désigne la traçabilité des opérations bancaires réalisées sur la plateforme.
- « Frais Bancaires » : désigne les frais déduits des sommes payées par l'Utilisateur en contrepartie des Services de paiement fournis au Créateur. Les Frais Bancaires sont équivalents à un pourcentage des sommes traitées par les Services de paiement. Ils se calculent donc sur les

montants effectivement payés, incluant toutes les taxes, dont la TVA et tous les frais éventuels.

- « Frais Technique » : Montant facturé par la plateforme pour assurer la gestion des transactions financières et des services offerts pour la réalisation des Lives.
- Le « Groupe » peut être visible ou non, selon les choix du propriétaire du Groupe soit le « Créateur de Contenu ».
- « Groupes » : crée par le Créateur de Contenu et liée à une « Chaîne » avec une dénomination et permet d'associer au Groupe une liste de personnes ayant été identifiés par leurs adresses mails ou par leur numéro de téléphone ou leur compte @BeJuicy qui recevront à chaque fois informations relatives aux groupes où ils sont abonnés.
- Un « Groupe Public » est un groupe qui est visible par toute la communauté. Tout membre de la Communauté « BeJuicy » peut donc demander à y adhérer puis à « s'abonner au Groupe » dès qu'il aura reçu validation du créateur de contenu.
- « Groupe Privé » est un groupe fermé où seules les personnes ayant été acceptées ou référencées par le «Créateur de Contenu» de la chaîne recevront les informations et leurs adresses mails ou @ seront enregistrées dans le groupe auquel ils appartiennent sous la responsabilité du Créateur de Contenu et ne seront pas apparentes. Une personne non sélectionnée par le Créateur de Contenu ne pourra s'abonner au Groupe sans avoir au préalable été acceptée par le Propriétaire du Groupe.
- « Identifiants » : désigne l'adresse email de l'Utilisateur et le mot de passe choisis par ses soins, nécessaires à l'accès à son Compte sur la Plateforme ;
- « Invité Actif Provisoire »: personne extérieure qui peut être intervenant lors d'un live. Pour participer il recevra un lien qui lui permettra lors du Live de pouvoir apparaître comme intervenant Actif ce qui signifie être vu et entendu par toutes les personnes qui participent au Live et au Replay sans aucune limite de diffusion. Avant le live, il recevra un ICS pour agender la réunion prévue à son agenda.
- « KYC » : désigne la procédure de "Know Your Customer" (connaissance du client) consistant à exiger d'un Utilisateur des éléments permettant de justifier de son identité et de son éligibilité à certains services proposés par «BeJuicy».
- « Langue » : la plateforme « BeJuicy » est auto responsive et détecte automatiquement la langue de l'utilisateur. Mais l'utilisateur peut directement dans les paramètres modifier la langue ou en cliquant en haut à droite sur la page principale. A ce jour en version Beta seule la Langue Française est active

- « Lien de «BeJuicy» » : «BeJuicy» peut fournir à travers ses Services des outils vous permettant d'exporter des informations vers des sites et ressources de services tiers, notamment par le biais des fonctionnalités qui vous permettent d'établir des liens entre votre compte et un compte de services tiers, tels que notamment Meta (facebook) ou Google, ou par le biais des boutons de tiers que nous mettons en place (comme notamment les boutons « J'aime » ou «Partager » ou autres plug-ins sociaux). Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne contrôlons pas ces services tiers, et ne saurions, en conséquence, être tenus responsables des traitements ultérieurs de vos Données à caractère personnel ainsi exportées que ces services tiers pourraient effectuer. Nos Services peuvent également fournir, pour votre commodité uniquement, des liens vers des sites Web tiers. Ces liens ne doivent pas être interprétés comme une approbation de notre part de ces sites ou des informations que vous pouvez y obtenir. En effet, nous ne contrôlons pas ces sites Web liés aux Services, et ne saurions en conséquence être tenus responsables de leur contenu. Dès lors, si vous cliquez sur le lien d'un site Web, nous ne sommes pas responsables des traitements de vos Données à caractère personnel opérés par ce site Web.

- Ces liens sont fournis pour votre commodité uniquement. Ces liens ne doivent pas être interprétés comme une approbation de notre part de ces sites ou des informations que vous pouvez y obtenir. « Liste des

Thèmes » Principaux

- Animaux
 - Bien être
 - Coaching
 - Divertissement Culture
 - Enfants
 - Entreprises
 - Finance
 - Home & Lifestyle
 - Politique
 - Sports
- « Live » : désigne la fonctionnalité permettant la diffusion d'un contenu en direct au moyen de la Plateforme. L'accès au Live d'un Créateur peut être gratuit ou payant ; L'Utilisateur reconnaît que les Contenus sont diffusés ou publiés sur la Plateforme sous la responsabilité du Créateur de contenu.

Le Créateur garantit avoir reçu le consentement de toute personne figurant sur les Contenus pour :

Figurer sur les Contenus qui sont, par essence, potentiellement publiés auprès d'un large public ; Communiquer et/ou commercialiser les Contenus aux Utilisateurs et/ou aux Utilisateurs ; Publier les Contenus sur la Plateforme.

- « Multi Streaming » : est une possibilité offerte par «BeJuicy» d'offrir à plusieurs personnes d'échanger en vidéo et en audio au même moment afin de faciliter les échanges et pouvant être vu en direct par des followers

si le «Créateur de Contenu» l'a mentionné lors de la création de son live et offrant la possibilité aussi d'avoir le Replay pour la rediffusion sans limite de temps.

- « Participants actifs » : C'est un "Utilisateur-Follower" qui peut sélectionner cette option en répondant à une invitation reçue sur son fil d'actualité ou par une invitation reçue par mail. Lors de la proposition d'un Live, émanant d'un « Créateur de Contenu », le Follower après avoir répondu à cette invitation favorablement, devra si l'option est une option payante, accepter d'être débité du montant indiqué pour sa participation au live au profit du « Créateur de Contenu ». La somme viendra en déduction du montant dont il dispose dans son Wallet.
- « Partie » : désigne une seule des deux Parties «BeJuicy» ou Utilisateur.
- « Parties » : désigne ensemble «BeJuicy» et l'Utilisateur.
- « Plateforme » : désigne la Plateforme en ligne accessible à l'adresse suivante : <https://BeJuicy.live> ou par les applications mobiles correspondantes. La Plateforme regroupe l'ensemble des pages web, Services et fonctionnalités proposés aux Utilisateurs ;
- « Post » : Publication courte d'un texte accompagné d'un visuel ou d'une photo que l'on retrouve dans un Fil d'actualité.
- « Prix » : désigne la somme d'argent payée par un Utilisateur au « Créateur de Contenu » par l'intermédiaire de la Plateforme en contrepartie de pouvoir Accéder à un Live ou un Contenu ; Les prix de nos produits sont indiqués en euros ou en dollars hors taxe, en fonction de la devise présente sur la page tarifaire, et hors frais de traitement. Toutes les commandes quelles que soient leur origine sont payables en euros ou en dollars en fonction des devises disponibles au moment de la validation de la commande.
- « Prestataire de services de paiement » : communément appelé « PSP » la société Stripe dont « BeJuicy » utilise le logiciel et les interfaces de programmation d'application (« API ») pour accepter les paiements, effectuer des virements et gérer les activités en ligne.
- « Profil » : désigne la page de présentation du Créateur, dans laquelle est présentée tant l'activité de ce dernier que les chaînes qu'il propose de suivre publiquement ;
- Règles de création
Le nom de Compte doit respecter certaines règles ainsi établies :
 - ne pas être vulgaire ou insultant ;
 - ne pas avoir de connotation sexuelle ni pornographique ;
 - ne pas faire référence à un produit stupéfiant ou tout autre produit interdit par la législation.

- ne pas utiliser le nom d'une enseigne commerciale connue

Les partis politiques, les marques déposées pourront demander une vérification afin de certifier l'identité et éviter les usurpations. Il faudra pour cela :

- Une pièce d'identité valide de la personne qui crée le compte.
- Un courrier du représentant légal de la marque ou du parti qui certifie l'identité et donne pouvoir pour créer un compte.
- L'adresse email rattachée au compte doit être une adresse email officielle de la marque ou du parti.

Pour garantir la sécurité du Compte de l'Administrateur et éviter ainsi son usurpation, communément appelée le « piratage de Compte », l'Administrateur s'engage à :

• ne pas donner accès à son Compte à un tiers. Le prêt, le partage, l'échange, le don, l'achat, le transfert et la vente de Compte sont interdits. Tout prêt, partage, échange, don, achat, transfert ou vente de Compte ne sera pas opposable à «BeJuicy» ;

- « Services » : désigne l'ensemble des Services proposés par la plateforme aux Utilisateurs
- « Service Client »
- « Sondages »
- « Statuts » : est une notation attribuée à tout créateur en fonction d'un certain nombre de critères définis sur le Site Support (<https://BeJuicy.live>) et bénéficiant à ce titre d'un traitement différencié et des conditions qui peuvent appliquer en fonction du statut de l'utilisateur que l'on peut retrouver dans les CGV et les CGS pour les créateurs de contenus et se matérialise par un classement qui va d'Ivory, Bronze, Silver, Gold à Platinum.
- « Spécification » : désigne les caractéristiques d'un Contenu Privé, proposées par un Créateur ou exigées par un Utilisateur en faisant la demande. Tout Contenu Privé faisant l'objet d'une Commande sur la Plateforme devra respecter les Spécifications convenues entre l'Utilisateur et le Créateur.
- « Support » : désigne le site internet hébergé à l'adresse <https://support.BeJuicy/>, édité par l'Opérateur afin de fournir un maximum d'informations et d'assister tout Utilisateur dans son utilisation de la Plateforme et de ses Services.
- Replay : possibilité de pouvoir revoir le Live diffusé sans limite de rediffusion, sous réserve ou du paiement au « Créateur de Contenu » d'un montant déterminé par lui seul.

- « Utilisateur » : désigne toute personne qui a créé un compte, accède et navigue sur la Plateforme, qu'elle soit Abonné ou non, Créateur.
- « Wallet » : Afin de faciliter les paiements entre les utilisateurs et les « Créateurs de contenu », la plateforme «BeJuicy» met à disposition gratuitement un compte de dépôt personnel pour permettre de transférer les montants dus entre les membres sans avoir à devoir alimenter à chaque fois avec sa carte bancaire ou un transfert par compte bancaire. Le montant déposé sur le compte de dépôt reste la propriété exclusive de l'utilisateur qui a déposé l'argent et peut récupérer les fonds déposés à son initiative et le virer sur son compte bancaire moins les frais de transferts que la plateforme devra retenir et facturer en fonction des montants transférés.

Le compte de paiement est utilisé à des fins d'exécution d'opérations de paiement et ne peut, en aucun cas, être assimilé à un compte de dépôt. Le Compte de paiement est libellé dans la monnaie sélectionnée par l'utilisateur lors de la création du compte. Les monnaies acceptées par la plateforme «BeJuicy» sont dollars (\$), Livres (£), Euros (€).

Un Compte de Paiement ne pourra pas être ouvert si un document justificatif ou une information sollicitée n'était pas transmise.

Un Participant peut transférer des fonds au crédit du Compte de Paiement, par un ordre de paiement par Carte bancaire donné sur le Site. L'ordre de paiement peut également être effectué par l'intermédiaire des moyens de paiements proposés par la plateforme, tels que listés sur le Site. En cas de refus de l'ordre de paiement par Carte, la plateforme génère immédiatement un message d'alerte indiquant au Participant que l'ordre de paiement n'a pas été autorisé et l'invitant, selon le motif, à réessayer ultérieurement ou à se rapprocher du Service Client.

L'avantage d'avoir un Wallet permet de mettre un montant que l'on crédite via une carte bancaire, ou Paypal, ou un virement ce qui facilite après les échanges entre les utilisateurs de la plateforme et permet de sécuriser les échanges entre eux. Le compte de paiement (Wallet) est utilisé à des fins d'exécution d'opérations de paiement et ne peut, en aucun cas, être assimilé à un compte de dépôt.

Le Compte de paiement est libellé dans la monnaie sélectionnée par l'utilisateur.

Si le Follower, n'a pas le montant suffisant lors de la réservation de sa participation, celle-ci ne pourra être effectuée. Il devra donc créditer son compte pour refaire l'opération et le débit sera immédiat et placé sur un compte d'attente qui ne sera pris en compte que lors de la validation par la plateforme après validation par le « Créateur de Contenu ». Si l'opération ne peut être finalisée ou si le live prévu n'a pas lieu dans ce cas le compte du Follower sera recredité.

À tout moment, l'utilisateur pourra transférer une partie ou la totalité du montant présent sur le Wallet uniquement sur le compte bancaire qui aura été transmis

et validé par la plateforme. Tout virement diminuera instantanément la somme présente sur le compte et sera sujet en fonction du montant du transfert à des frais techniques de transfert interbancaire.

(Une information relative sera mise à disposition des utilisateurs prévoir un doc là-dessus)

Article 2. Objet

Les présentes CGU, conclues entre «BeJuicy» et l'Utilisateur ont pour objet de fixer les droits et obligations respectifs des Parties dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et de l'ensemble des Services qui y sont proposés.

Il est entendu que :

- Les Services proposés expressément aux Créateurs sont, eux, régis par les Conditions Générales de Services ;
- La souscription à un Abonnement ou l'achat de live est régi par les Conditions Générales de Vente (CGV).

Elles apportent par ailleurs à l'Utilisateur, de manière claire, loyale et transparente, l'ensemble des informations légalement obligatoires.

Article 3. Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation

L'utilisation des fonctionnalités de la Plateforme et des Services implique l'acceptation des présentes CGU.

Ainsi, l'Utilisateur s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales d'Utilisation lors de l'accès à la Plateforme et est invité à les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie.

Toute utilisation de la Plateforme et à fortiori, la souscription à un Abonnement ou l'achat de contenus implique que l'Utilisateur:

- s'il est une personne morale, soit régulièrement immatriculée, agissant par l'intermédiaire d'un représentant légal ou d'une personne dûment habilitée pour l'engager juridiquement;
- ou être une personne physique majeure, capable, qui n'est pas placée sous une quelconque mesure de protection juridique (curatelle, tutelle).

Les CGU pourront être résolues dans l'hypothèse où une de ces conditions ne serait plus remplies, entraînant alors la suspension, voire la suppression du Compte de l'Utilisateur.

Article 4. Spécifications techniques

En utilisant la Plateforme, l'Utilisateur reconnaît disposer des moyens et compétences nécessaires à l'utilisation des fonctionnalités proposées sur la Plateforme.

Les équipements nécessaires à l'accès et à l'utilisation de la Plateforme (téléphone, ordinateur, tablette, ou tout autre terminal mobile, etc...) sont à la charge de

l'Utilisateur, de même que les frais de télécommunications éventuellement induits par leur utilisation.

Article 5 : Rôle de «BeJuicy»

5.1. Intervention de «BeJuicy» en qualité d'opérateur de plateforme en ligne

«BeJuicy» intervient comme opérateur de plateforme en ligne.

Le Montant du Prix est déterminé par le Créateur de Contenu dans le cadre de la diffusion avec l'option «BeJuicy Creator », sous sa seule responsabilité et en totale liberté.

Les Contenus (replay) sont publiés par le Créateur de contenu sous sa responsabilité, l'Opérateur ne pouvant intervenir qu'en tant qu'hébergeur desdits contenus.

Dans l'option « Be Jucy Meeting » sélectionnée lors d'un live, un prix sera déterminé en fonction des critères remplis par le « Créateur de Contenu » et la validation d'un live vaut acceptation du tarif défini et affiché et ne pourra être opposé à «BeJuicy» qui émettra une facture avec la TVA propre à chaque pays en fonction du lieu de résidence fiscale du créateur de contenu.

En cas de dépassement du temps du Live en cours le « Créateur de Contenu » sera averti pendant le live du dépassement et par le simple fait de valider la proposition, cela entraînera une augmentation tarifaire (selon la règle de calcul initiale) inopposable à «BeJuicy».

Les Contenus sont publiés par le Créateur sous sa responsabilité, l'Opérateur ne pouvant intervenir qu'en tant qu'hébergeur desdits contenus.

5.2. Obligation générale d'information précontractuelle : loyauté, clarté et transparence

En tant qu'opérateur de plateforme en ligne, «BeJuicy» agit de manière neutre, claire et transparente.

5.2.1. Référencement des Profils et des Contenus

Les critères de référencement et de classement des Créateurs de contenus ainsi que des Contenus présentés sur le Fil d'info sont, conformément à la réglementation applicable, détaillés dans une rubrique dédiée, présente sur la Plateforme et/ou sur le Site support.

Ceci précisé, «BeJuicy» accorde un traitement spécifique à certains Créateurs, en l'occurrence les statuts Bronze, Silver, gold et Platinum, qui bénéficient de Commissions moindres de «BeJuicy» et d'une mise en avant de leur statut particulier grâce à un écusson sur leur Profil, ainsi que d'une mise en avant dans le moteur de recherche et de la possibilité de bénéficier de certains moyens de paiement.

Enfin, certains Créateurs de contenus, du fait de leur grande notoriété ou du fait de choix éditoriaux, peuvent être spontanément et momentanément mis en avant par «BeJuicy».

● Moteur de recherche

Tout utilisateur de la plateforme peut utiliser le moteur de recherche qui se trouve en haut de la page. Les utilisateurs peuvent ainsi trouver les Créateurs de Contenus, les Chaînes et les Contenus qu'ils recherchent.

L'ordre de recherche apparaît selon un classement simple, les Créateurs de Contenus selon leurs statuts sur la plateforme (Platinum, Gold, Silver puis Ivoire). Viennent ensuite dans la recherche les profils avec la plus grande pertinence par rapport à la recherche tapée et en rapport avec les choix de préférence de l'utilisateur son profil.

Un petit signe à côté du nom du Créateurs de Contenus informe l'utilisateur de son statut.

● **Fil d'info**

Sur le Fil d'info, les contenus apparaissent par ordre chronologique (le post le plus récent est en haut de page).

Les posts publics sont visibles de tous les utilisateurs. Les posts privés sont visibles par les personnes abonnées à la chaîne concernée par le post.

5.2.2. Informations relatives aux obligations fiscales des Créateurs

Conformément à l'article 242 bis du code général des impôts, «BeJuicy» s'engage à :

- Garder une traçabilité de chaque transaction/commission reçue par un créateur sur la plateforme. Chaque euro de commission engage fiscalement un créateur. Selon les informations qu'il aura fourni à la plateforme, il sera rappelé à chaque créateur après une transaction ses obligations fiscales selon son pays de résidence et les risques qu'il encourt à ne pas respecter la loi en termes d'obligations déclaratives auprès de l'état. (cf. Annexe 1 : Informations en matière d'obligations civiles et fiscales) ;
- Envoyer par mail aux créateurs dans les premiers jours de chaque mois, une note récapitulative des commissions qu'ils ont engendrés sur la plateforme le mois précédent. (Cette note sera téléchargeable dans le Wallet du Créateur de Contenu)
- Envoyer au début de chaque année calendaire (Janvier) un récapitulatif de l'ensemble des commissions reçues par le créateur au cours de l'année précédente. Un rappel des obligations fiscales et sociales sera joint à ce récapitulatif.

5.3. Lutte contre les cyber-menaces et le cyber proxénétisme

Cyber menaces :

La plateforme «BeJuicy» accorde une très grande importance à la lutte contre toutes les cybers menaces (haine en ligne, sectarisme, proxénétisme...)

C'est pourquoi «BeJuicy» s'est entouré de spécialistes dans le domaine afin de mettre en place certains dispositifs de protection.

«BeJuicy» entend mettre en place les mesures visant notamment :

- A tendre à zéro anonymat sur la plateforme (déanonymisation des utilisateurs).
- Connaissance de l'utilisateur via un "Know Your Customer" ou "KYC" qui est une procédure mise en place pour vérifier l'identité d'un client conformément aux obligations légales
- La mise en place d'un outil informatique qui respecte les obligations légales.
- La modération par des salariés dédiés.
- Il faut mettre en place quelque chose pour les mineurs, qu'est ce qui existe ?

Article 6. Conditions d'accès et d'inscription sur la Plateforme

L'internaute souhaitant devenir Utilisateur et/ou Créateur de contenu est invité à suivre les étapes suivantes :

6.1. Inscription sur la Plateforme «BeJuicy»

6.1.1. Inscription en qualité de « Utilisateur »

Toute personne majeure pourra s'inscrire sur la plateforme «BeJuicy».

Elle deviendra alors un "utilisateur".

Il faut pour cela il lui faudra cliquer sur le bouton/onglet "Créer un compte" en bas de la page d'accueil du site ou via le bouton/onglet "se connecter" en haut à droite de la page d'accueil.

Il est possible de s'inscrire avec une adresse email valide ou via son compte Meta ou Google.

Pour s'inscrire avec une adresse email, il faut :

Une adresse email valide et vérifiable

Entrer un pseudo qui sera le @ (nom) sur la plateforme.

Créer un mot de passe

Accepter les CGU

Pour s'inscrire via son compte Facebook ou Google, il faut cliquer sur le bouton/onglet Facebook ou Google qui apparaissent via le bouton "créer un compte" ou via le bouton "se connecter".

L'utilisateur est alors redirigé et doit accepter de partager des informations présentes sur son compte Facebook ou Google avec la plateforme BeJuicy.

La personne qui utilise ce chemin d'inscription s'engage à utiliser son compte Facebook ou Google personnel et à ce que ses informations soient justes et évidemment à jour.

6.1.2. Inscription en qualité de « Créateur de Contenus »

Chaque utilisateur peut devenir un créateur. Il lui faut simplement renseigner ses coordonnées bancaires valides, ajouter une pièce d'identité en cours de validité, avoir un profil complet (Photo de profil, descriptif du profil, photo de bandeau).

Pour une entreprise, il faudra simplement mettre le bouton sur "entreprise" au moment de l'inscription et des pièces supplémentaires sont demandées (copie RCS, copie pièce d'identité en cours de validité du représentant légal de l'entreprise). Si l'entreprise compte obtenir des rémunérations sur la plateforme, elle devra ajouter son IBAN, son numéro fiscal afin d'appliquer la TVA du pays où elle est déclarée.

6.2. Gestion du Compte

Dès qu'un nouvel utilisateur aura validé son adresse email, il deviendra utilisateur du site et pourra finaliser sa page principale s'il ne l'a pas fait lors de son inscription.

ATTENTION le @nom, autrement dit le nom d'utilisateur sur le site ne pourra plus être changé. Il revient à l'utilisateur de bien décider de son pseudonyme à son inscription.

Tendre à la désanonymisation c'est aussi ne pas permettre à des individus de se cacher derrière plusieurs pseudonymes.

Un utilisateur pourra modifier sa photo de profil. Modifier la photo de bandeau sur sa page principale et sa description.

Le fonctionnement pour chaque chaîne sera le même que pour la page principale.

Le @nom sera définitif, le nom de la chaîne pourra changer mais pas le @nom, sauf suppression demandée sous certaines conditions par la personne concernée. Les utilisateurs auront la possibilité de modifier la photo de présentation de la chaîne, l'avatar de la chaîne ainsi que la photo de bandeau. Ils pourront aussi modifier le descriptif de leurs chaînes.

Les utilisateurs sont responsables de leur compte et donc de ce qu'ils y postent.

Chaque photo postée sur la plateforme doit respecter la loi, ne pas porter atteinte à un ou des tiers, ne pas être à caractère pornographique, ne pas suggérer une image pornographique. Toute violation aux règles en la matière peut entraîner la radiation d'un utilisateur de la plateforme sans qu'il ne puisse faire appel de cette décision.

L'utilisateur qui donne les informations nécessaires à son identification est responsable de celles-ci et s'engage à ce que ces informations soient vraies.

6.3. Accès et Identifiants

L'adresse mail vérifiée ainsi que le mot de passe sont utilisés pour avoir accès au site et constituent de fait, les identifiants à ne pas perdre, à ne pas divulguer sous aucun prétexte et à modifier en cas de doute de perte d'identifiants.

Pour modifier le mot de passe, il faudra cliquer sur "mot de passe oublié en dessous de la case "mot de passe". Pour toute autre demande relative à ses identifiants les

utilisateurs pourront solliciter le service “support” du site via l’adresse support@BeJuicy.live

Chaque utilisateur est responsable de ses identifiants et ne pourra en aucun cas tenir «BeJuicy» pour responsable en cas de perte ou d’intrusion sur son compte par une tierce personne.

Les utilisateurs s’engagent à ne jamais communiquer leurs identifiants, d’aucune manière que ce soit.

L’Utilisateur s’engage à ne pas utiliser l’identifiant et/ou le mot de passe d’un autre Utilisateur.

6.4. Certification du Compte Utilisateur

Afin de tendre à la désanonymisation, chaque utilisateur pourra demander à être “certifié” cela signifiera qu’il aura fourni les preuves nécessaires pour justifier cette certification.

Les Utilisateurs pourront solliciter la certification de leur profil principal auprès de «BeJuicy» en respectant ces étapes :

- Profil complet (nom, prénom, date de naissance, adresse mail valide, numéro de téléphone vérifié, photo de profil, descriptif du compte)
- Justificatif d’identité en cours de validité ;
- Se soumettre à la technologie de reconnaissance faciale ;
- Avoir renseigné ses coordonnées bancaires (pour un créateur)

Pour les entreprises

Une copie du RCS

Une pièce d’identité en cours de validité du représentant légal de la société

Son numéro fiscal pour l’application de la TVA selon le pays

Une fois les documents envoyés, «BeJuicy» analysera la demande dans un délai de 30 jours maximum et se réserve le droit de refuser toute demande qui ne respecterait pas les critères demandés. L’utilisateur ne pourra pas faire appel de cette décision mais pourra demander une nouvelle certification s’il le souhaite.

Si un utilisateur supprime un des critères indispensables à sa certification, BeJuicy pourra sans aucun préavis supprimer la certification d’un compte. L’utilisateur devra alors recommencer le processus afin d’être à nouveau certifié.

6.4.2. Certification du Compte Créateur

Les conditions dans lesquelles le Compte du Créateur peut être certifié sont décrites au sein des Conditions Générales de Service.

6.5. Suppression du Compte

6.5.1. Suppression du Compte Utilisateur

À tout moment, un utilisateur pourra supprimer son compte sur la plateforme. Il pourra le faire via le bouton “supprimer mon compte” dans les réglages de son profil principal.

Si un utilisateur est abonné à la plateforme et demande la suppression de son compte en milieu de mois, par exemple, il ne pourra demander aucun remboursement à «BeJuicy». Un mois commencé est un mois dû.

Il faut savoir et cette information est rappelée au moment de la suppression, que la suppression d'un compte est définitive. En aucun cas, un utilisateur pourra demander à réactiver un compte qu'il a choisi de supprimer. S'il souhaite se réinscrire, il devra créer un nouveau compte via le bouton “créer votre compte”

Un utilisateur devra veiller à virer les fonds présents dans son Wallet avant de supprimer son compte sans quoi il ne pourra pas ensuite réclamer son argent.

6.5.2. Suppression du Compte Créateur de contenus

Les conditions dans lesquelles les Créateurs de contenus peuvent supprimer leur Compte sont précisées au sein des Conditions Générales de Service.

Article 7. Description des Services

7.1. Utilisation du site

Toute personne inscrite sur la plateforme peut avoir accès de manière gratuite à certaines fonctionnalités.

Les Utilisateurs peuvent accéder :

- Au moteur de recherche de la Plateforme pour rechercher un autre utilisateur, un Créateur de Contenu, une Chaîne, un Groupe ou un Média si ceux-ci sont publics.
- Au Fil d'actualité des autres Utilisateurs s'ils sont publics
- Au Profil Public des Créateurs
- Aux Contenus Publics publiés sur la Plateforme ;

Les Utilisateurs ayant un abonnement mensuel sur la plateforme peuvent en plus :

- “Liker” les contenus publics en cliquant sur le bouton “Like”
- “Liker” les contenus des chaînes ou ils sont abonnés en cliquant sur le bouton “like”
- Commenter des contenus publics en cliquant sur le bouton commenter.
- Commenter les contenus des chaînes auxquelles ils sont abonnés en cliquant sur le bouton commenter
- Noter les créateurs de contenus lorsqu'ils ont participé à un live.
- A noter qu'une personne sans abonnement mensuel mais qui a payé pour avoir accès à un live peut, elle aussi, noter le live du créateur du live.

7.2. Services fournis aux Utilisateurs

7.2.1. Accès aux Contenus Non-Publics

Les Créateurs pourront avant toute chose publier des Contenus Publics, accessibles gratuitement par tout Utilisateur.

Le caractère « public » du Contenu n'implique aucune cession de droits de propriété intellectuelle au profit des Utilisateurs qui devront en tout état de cause se garder de publier les contenus sur d'autres contenus, quels qu'ils puissent être ou communiquer ces derniers à des tiers de quelque manière que ce soit.

7.2.2. Accès aux Contenus Non-Publics

- Généralités

Les Contenus non-publics n'apparaissent pas sur la Plateforme.

Il est précisé que les Créateurs :

- publient les Contenus sous leur seule responsabilité ;
- S'engagent à ne pas diffuser de quelque manière que ce soit tout ou partie des Contenus Non-Publics sur d'autres plateformes ou réseaux sociaux non payants.

En sa qualité d'opérateur de plateforme, «BeJuicy» n'exerce aucun contrôle sur la fréquence, la qualité et la quantité des Contenus publiés par les Créateurs, qui exercent leur activité en toute indépendance. Les créateurs ont connaissance du fait que s'ils sont bien notés grâce à la pertinence des contenus qu'ils publient, ils pourront bénéficier d'une rémunération supérieure que la rémunération initiale.

L'Utilisateur s'engage à utiliser les Contenus dans le respect des présentes CGU et en particulier à ne pas publier les Contenus sur d'autres plateformes et réseaux sociaux et/ou à ne pas les communiquer à quelque tiers que ce soit.

- Accès aux Lives

Le Créateur diffusera des Lives privés ou publics sur la Plateforme via ses chaînes en invitant des groupes ou en les rendant simplement publics.

Les utilisateurs abonnés à une chaîne sont automatiquement avertis si un live public est organisé par le créateur qui détient la chaîne.

Le créateur décide lui-même de l'horaire, de la durée, du nombre de participants à son live.

Il est précisé que BeJuicy aura toute latitude de diffuser des annonces publicitaires non personnalisées avant le démarrage effectif du Live. Les annonces publicitaires seront interrompues automatiquement au démarrage du Live. Seul BeJuicy peut décider des annonces publicitaires qui sont diffusées. Le Créateur de contenus ne peut s'y opposer.

Lorsqu'un live est payant un utilisateur devra s'acquitter de la somme définie librement par le créateur pour valider son inscription. Si le nombre de places sur le live est restreint alors les premiers arrivés seront les premiers servis

Il est précisé que le Créateur pourra activer et désactiver le live et/ou le Chat à tout moment pendant son Live d'un utilisateur et même couper sa caméra et son micro. Le Créateur pourra même suspendre sa présence et le signaler en cas de manquement aux règles de bienséance.

L'Utilisateur s'engage à :

- Utiliser le Live et donc son image et sa voix ainsi que son Chat dans le respect des règles de courtoisie, de politesse et de savoir-vivre, ainsi que des règles rappelées aux présentes ;
- Respecter les règles d'utilisation du Live et donc son image et sa voix du Chat définies par le Créateur concerné.

L'Utilisateur est informé qu'en cas de manquement à ses obligations au titre des présentes ou des règles définies par le Créateur, ce dernier pourra, sous sa seule responsabilité :

- Le mettre en sourdine. Dans ce cas, le Créateur et les autres Utilisateurs ne pourront plus voir les messages postés par l'Utilisateur ;
- Le bannir de la diffusion du Live ce qui interrompra sa présence vidéo et sonore et son Chat pour la durée de son choix. Seul le Créateur pourra décider de révoquer l'exclusion du Chat sous sa seule responsabilité.
- Le signaler à «BeJuicy» pour analyse du comportement de l'utilisateur. L'utilisateur risque une radiation du site s'il n'a pas respecté la loi.

Un créateur est libre de couper quand il le désire un live qu'il a démarré. BeJuicy ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un créateur coupe sa caméra et arrête un live avant le temps qu'il avait défini.

Chaque utilisateur de la plateforme s'engage à respecter les règles de bienséance en utilisant sa caméra et le chat durant un live.

BeJuicy ne pourra être tenu pour responsable du non-respect de la loi par un utilisateur et se réserve le droit de bannir définitivement un utilisateur de la plateforme en cas de non-respect des règles.

7.2.3. Accès à la Messagerie

Les Utilisateurs pourront utiliser la Messagerie pour communiquer avec le Créateur s'ils ont souscrit à un Abonnement mensuel sur la plateforme et si le créateur accepte les messages privés.

La Messagerie peut être utilisée pour :

- Communiquer avec le Créateur ;
- Demander ou communiquer des Contenus Privés au Créateur.
- Communiquer entre utilisateurs

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de demander ou d'échanger avec le Créateur des coordonnées personnelles, que ce soit un numéro de téléphone, une adresse mail, une adresse postale ou des données de géolocalisation.

7.2.4. Messagerie privée entre utilisateurs

La messagerie privée sert de moyen de communication entre les membres de la communauté. Les utilisateurs sont responsables des propos qu'ils échangent et ne peuvent tenir BeJuicy responsable en cas de manquement à la loi. Un bouton signalé est présent tout au long du parcours utilisateur et permet de prévenir BeJuicy du manquement aux règles.

Chaque signalement sera étudié et pourra voir, s'il y a manquement, un utilisateur radié de la plateforme.

Il n'y a aucune obligation pour qui que ce soit de répondre à un message privé.

7.2.7. Organisation de jeux concours sur la plateforme

Les jeux concours sont autorisés sur la plateforme mais l'organisateur du jeu s'engage à suivre la loi en la matière. En premier lieu, l'organisateur doit informer les participants en amont des modalités de participation en fournissant un règlement du jeu-concours complet (participation, réclamation, lots, durée...)

Pour avoir une valeur légale, un jeu peut être déposé chez un huissier de justice.

Si un jeu ne respecte pas les standards de la plateforme (interdiction de nudité, d'incitation à la haine...), «BeJuicy» se réserve le droit de suspendre l'utilisateur à l'origine du jeu et peut aller jusqu'à la suppression du compte.

7.3. Services fournis aux Créateurs de Contenus

Les Services fournis aux Créateurs sont détaillés dans les Conditions Générales de Service.

Si nous transférons/vendons notre entreprise, conformément aux règles de la CySEC :

- (a) nous vous en informerons avant le transfert ;
- (b) l'acheteur conservera vos fonds conformément aux règles correspondantes ou, s'il ne traite pas vos fonds comme des fonds clients, nous ferons preuve de la compétence, du soin et de la diligence nécessaires afin de déterminer s'il appliquera des mesures adéquates pour protéger vos fonds ; et
- (c) vous consentez à ce que nous transférions vos fonds. Si vous ne souhaitez pas qu'ils soient transférés à une autre personne, veuillez nous contacter et nous vous aiderons à clôturer votre compte.
- d) vous consentez à ce que vos Données à caractère personnel soient transférées à l'acheteur dans les conditions prévues par notre Politique de Protection des Données à caractère personnel.

7.4. Evolution des Services et mises à jour

«BeJuicy» se réserve le droit de faire évoluer librement les Services, à sa seule discrétion, notamment afin d'améliorer la Plateforme et les Services existants.

«BeJuicy» veille à ce que l'Utilisateur soit informé des mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Service pendant la durée des CGU.

Lorsque la mise à jour suppose une installation par l'Utilisateur, «BeJuicy» informera l'Utilisateur de la disponibilité des mises à jour, des modalités de leur installation et des conséquences de leur non-installation. A défaut d'installation par l'Utilisateur dans un délai raisonnable, «BeJuicy» ne pourra pas être tenu des défauts de conformité résultant du défaut de mise à jour.

«BeJuicy» pourra également réaliser des mises à jour du Service non nécessaires à son maintien du Service mais permettant l'amélioration de son fonctionnement, la

proposition de fonctionnalités complémentaires, le renforcement de la sécurité des Services ou encore l'adaptation à des évolutions techniques ou réglementaires. Ces mises à jour feront l'objet d'une information du Client précisant la date de leur entrée en vigueur.

L'Utilisateur pourra refuser la mise à jour ou la désinstaller ultérieurement si celle-ci a une incidence sur son accès à la Plateforme. A moins que la mise à jour n'ait qu'une incidence mineure pour l'Utilisateur ou que «BeJuicy» lui ait permis de conserver la Plateforme sans la mise à jour, il pourra résoudre les CGU de plein droit et sans frais, dans un délai maximal de trente (30) jours après la mise en œuvre de la mise à jour.

Article 8. Obligations des Parties

8.1. Obligations des Utilisateurs

8.1.1. Code de bonne conduite

«BeJuicy» porte une attention particulière à l'instauration d'un climat de confiance entre les Créateurs de Contenus et les Utilisateurs.

Lors de la navigation sur la Plateforme, et notamment lors de l'envoi de demandes de Contenus Privés, l'Utilisateur s'engage et garantit qu'il n'enfreindra aucune disposition légale ou réglementaire, et qu'il n'aura aucun comportement contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

L'Utilisateur s'engage à respecter les règles de politesse, de courtoisie et de savoir-vivre dans le cadre de ses interactions avec le Créateur et les autres Utilisateurs.

En particulier, l'Utilisateur s'interdit tout message et tout comportement :

- Incluant du contenu haineux, incitant à la haine, diffamant, contenant des insultes ou des injures ;
- Constitutif de harcèlement ;
- Cautionnant ou encourageant toute forme de discrimination en raison de la race, de l'origine ethnique, de la religion, du handicap, du sexe, de l'âge, de l'orientation ou de l'identité sexuelle, de l'apparence physique.

L'Utilisateur s'interdit également de verser des sommes d'argent au Créateur en dehors de la Plateforme pour des prestations ou services réalisées sur la Plateforme.

L'Utilisateur est informé que sans préjudice à son obligation de confidentialité, «BeJuicy» peut procéder à la vérification du contenu des communications intervenues entre l'Utilisateur et le Créateur de Contenus, à la demande du Créateur concerné.

Par conséquent, tout comportement abusif avéré à l'encontre des Créateurs de Contenus, notamment lors des échanges relatifs à la communication de Contenus Privés, entraînera une suspension immédiate du Compte de l'Utilisateur, sans préjudice de toute action judiciaire qui pourrait être intentée, et des dommages et intérêts qui pourraient être demandés par le Créateur ou «BeJuicy», le cas échéant. Contenus manifestement illicites

Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas inciter à la haine, à la violence, à l'anorexie, à la fabrication et utilisation d'explosifs ou d'armes à feu, au suicide, au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'homophobie, à commettre un crime, un délit ou à faire l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas permettre la vente des produits ou services liés à des activités illégales ou frauduleuses ou encourager ses activités et

notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, les drogues illégales, programmes pirates, les armes, notamment les armes à feu, les munitions et explosifs, instructions de montage ou de création des bombes et des grenades. Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit présenter en aucun cas un caractère pédophile ou pédopornographique.

Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas inciter à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personne en raison de son appartenance à une ethnie, à une religion, à une race ou du fait de son orientation sexuelle ou de son handicap. Dans le cadre de ses obligations de lutte contre les contenus manifestement illicites, édictées par la loi du 21 janvier 2004 pour la confiance en l'économie numérique, BeJuicy pourra être amenée à conserver des données de connexion des Utilisateurs, notamment relatifs aux contenus échangés via les messageries internes.

2) Contenus litigieux

L'Utilisateur s'engage à prendre connaissance avant toute publication des règles et limites relatives à la liberté d'expression. La liberté d'expression autorise la critique, le rapport d'informations vérifiées et prouvées, elle n'autorise pas le dénigrement et la diffamation. Tout dénigrement, diffamation ou allégation d'informations inexactes ou volontairement tronquées pour en changer le sens peuvent entraîner des poursuites à l'encontre de leur auteur.

- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte ou être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou pouvoir heurter la sensibilité des mineurs ;
- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas présenter de caractère pornographique ;
- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte aux droits à la réputation, à la vie privée de tiers et à l'image ;
- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas être, au strict sens de la loi, dénigrant ou diffamatoire ;
- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte à l'image, à la réputation d'une marque ou d'une quelconque personne physique ou morale ;
- La liberté d'expression autorise la critique dès lors qu'elle est objective, argumentée, et portant sur des faits réels ;
- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un État ou d'un territoire, quel qu'il soit ;
- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas permettre à des tiers de se procurer des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels ou tout logiciel pouvant nuire ou porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits ou aux biens des tiers ;
- Le Contenu publié par l'Utilisateur ne doit pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de quelque personne physique ou morale que ce soit.

3) Droit à l'image et propriété intellectuelle

Le Participant à un événement en ligne accepte expressément la captation, l'utilisation et la diffusion de son image dans le cadre de l'enregistrement d'un événement en ligne.

Toute contestation relative à l'utilisation qui serait faite d'un droit de propriété intellectuelle ou d'un droit à l'image d'un Participant pour la diffusion d'un événement en ligne relèvera de la seule responsabilité de l'organisateur de l'événement.

«BeJuicy» ne pourra en aucun être tenu responsable d'une atteinte commise aux droits d'image ou de propriété intellectuelle par l'un de ses Utilisateurs.

8.1.2. Utilisation des Contenus

● **Stipulations Générales**

Le Média demeure la propriété exclusive du Créateur qui le publie sous son entier contrôle et sa seule responsabilité.

Sauf accord écrit exprès du Créateur, la publication du Média par le Créateur sur la Plateforme ne confère aucun droit de propriété de quelque nature que ce soit sur les Contenus au bénéfice des autres Utilisateurs, ni aucune autorisation d'exploiter le droit à l'image du Créateur de quelque manière que ce soit, ce que l'Utilisateur accepte et reconnaît expressément.

En conséquence, l'Utilisateur s'engage à :

- N'utiliser les Contenus publiés par les autres Utilisateurs que pour ses besoins personnels à des fins de consultation du Média sur la Plateforme, à l'exclusion de toute utilisation du Média à des fins commerciales ou professionnelles ;
- Ne pas publier, diffuser ou communiquer tout ou partie du Média publié par un autre Utilisateur à des tiers, par quelque moyen que ce soit, sur quelque support que ce soit, en particulier sur les réseaux sociaux, que ce soit à titre gratuit ou à titre onéreux ;
- Ne pas modifier, adapter ou porter atteinte à l'intégrité de tout ou partie du Média publié par un autre utilisateur de quelque manière que ce soit.

Tout téléchargement, partage, mise à disposition, reproduction, ou toute autre forme de reproduction, d'utilisation ou de diffusion à l'exclusion de la consultation sur la Plateforme porte atteinte aux droits du Créateur de Contenus, de «BeJuicy» ou de l'Utilisateur et engage la responsabilité de l'Utilisateur.

En cas de soupçon sérieux de manquement à ces obligations, «BeJuicy» pourra procéder à la suspension voire à la suppression du Compte de l'Utilisateur à ses torts exclusifs, sans qu'aucun remboursement pour les sommes versées par l'Utilisateur ne soit exigible par ce dernier.

En cas de manquement avéré à ces engagements qui font partie des engagements essentiels des Parties, l'Utilisateur s'engage à payer à «BeJuicy» une somme forfaitaire de cinq cents euros (500€) hors taxes.

Le versement de cette pénalité est non libératoire et n'exclut pas la mise en cause de la responsabilité de l'Utilisateur au titre de la violation des droits du Créateur de Contenus, qui conservera en tout état de cause la faculté de demander la réparation de son entier préjudice en découlant.

Enfin, l'Utilisateur est informé que «BeJuicy» est mandatée par le Créateur de Contenus pour demander la suppression des Contenus qui auraient été republiés en tout ou partie par l'Utilisateur sur la Plateforme ou sur toute autre plateforme, réseau social ou support de quelque nature que ce soit.

● **Utilisation des Contenus par les Créateurs**

En conséquence, les Créateurs de Contenus pourront publier ou diffuser tout ou partie des Contenus Publics ou Privés et des Lives sur toute autre plateforme,

réseau social ou support de quelque nature que ce soit, dès lors que cette distribution sera payante.

8.1.3. Obligations générales

De manière générale, chaque Utilisateur a pour obligation de :

- Se comporter de façon loyale et en personne prudente et raisonnable à l'égard de «BeJuicy», des Créateurs et des autres Utilisateurs ;
- Être honnête et sincère dans les informations fournies à «BeJuicy» et, le cas échéant, aux autres Utilisateurs ;
- Ne pas mener d'activité assimilable à du cyberharcèlement, ou tout autre infraction assimilable à du proxénétisme, conformément aux articles 225-5 et suivants du Code Pénal ;
- Utiliser la Plateforme conformément à son objet tel que décrit dans les présentes CGU ;
- Ne pas détourner la finalité de la Plateforme pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimés par le code pénal ou par toute autre loi ;
- Respecter la vie privée des tiers et notamment des Créateurs et la confidentialité des échanges ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de «BeJuicy» portant sur les éléments de la Plateforme ;
- Respecter les droits de propriété des Créateurs sur les Contenus ;
- Ne pas chercher à porter atteinte au sens des articles 323-1 et suivants du code pénal aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre sur la Plateforme ;
- Ne pas modifier les informations mises en ligne par l'Opérateur ou par un autre Utilisateur ;
- Ne pas utiliser la Plateforme pour envoyer massivement des messages non sollicités (publicitaires ou autres) ;
- Ne pas diffuser des données ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre le fonctionnement normal de la Plateforme ;
- Ne pas divulguer de manière non autorisée d'informations personnelles et/ou confidentielles de tiers, et notamment des Créateurs et autres Utilisateurs, et ce, y compris les noms, prénoms, adresses, contenus sociaux, numéros de téléphone, adresse e-mail de personnes physiques identifiées par des pseudonymes, ou de tout autre élément permettant leur identification, ou portant atteinte à leur vie privée.

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et conformément à la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse, l'Utilisateur s'engage à ne pas diffuser de message ou information :

- Constitutifs de dénigrement fautif visant l'Opérateur ou les Utilisateurs de la Plateforme ;
- Contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- À caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui ;
- Incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ;
- Menaçant une personne ou un groupe de personnes ;

- À caractère pédophile ;
- Incitant à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- Incitant au suicide ;
- Permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels, des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunications, des virus et autres bombes logiques et d'une manière générale tout outil logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens ;
- À caractère commercial (prospection, racolage, prostitution...).

8.1.4. Signalements

Dans le cadre de sa lutte active à l'encontre des Contenus illicite, «BeJuicy» dispose d'outils informatiques pour détecter, en amont de leur publication, les Contenus qui pourraient être considérés comme « illicites ». Toutefois, ces technologies n'étant pas infaillibles, et «BeJuicy» ne pouvant être tenue à une obligation de contrôle systématique, «BeJuicy» a mis en place un système de modération poussé afin de retirer promptement tout Contenu pouvant s'avérer illégal et illicite.

L'Utilisateur s'engage à signaler toute violation constatée des présentes CGU, ou de la législation française ou étrangère en vigueur à «BeJuicy», par le biais du bouton de signalement visible à différents endroits du site (sur une publication dans un Fil, pendant un live, sur un chat...) ou en contactant directement «BeJuicy» à l'adresse support@BeJuicy.live

8.2. Obligations de «BeJuicy»

8.2.1. Stipulations générales

Avant toute chose, conformément à la Loi pour la confiance dans l'économie numérique, en tant qu'hébergeur, «BeJuicy» a avant tout une obligation de concourir à la lutte contre la diffusion des infractions visées aux cinquième, septième et huitième alinéas de l'article 24 et à l'article 24 bis de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et aux articles 222-33,222-33-2-3,225-4-1,225-4-13,225-5,225-6,227-23 et 227-24 et 421-2-5 du code pénal.

«BeJuicy» s'engage ainsi à informer promptement les autorités publiques compétentes de toutes activités illicites qui leur seraient signalées et qu'exercerait tout Utilisateur de la Plateforme.

L'obligation générale de «BeJuicy» est une obligation de moyens. Il ne pèse sur «BeJuicy» aucune obligation de résultat ou de moyens renforcée d'aucune sorte.

«BeJuicy» s'engage à mettre en œuvre tous les moyens pour assurer une continuité d'accès et d'utilisation de la Plateforme 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

«BeJuicy» attire toutefois l'attention des Utilisateurs sur le fait que les protocoles actuels de communication via Internet ne permettent pas d'assurer de manière certaine et continue la transmission des échanges électroniques (messages, documents, identité de l'émetteur ou du destinataire).

Dans le cas où la Plateforme serait indisponible pendant plus de 8 jours consécutifs au sein d'un même mois, les Utilisateurs pourront solliciter le remboursement de leur Abonnement auprès de «BeJuicy» en adressant un mail à l'adresse support@BeJuicy.live

Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles L.111-7 et suivants du code de la consommation, en tant qu'opérateur de plateforme en ligne, l'Opérateur s'engage à apporter une information claire, transparente et loyale sur les modalités de son intervention, notamment au sein des présentes.

8.2.2. Garantie légale de conformité

Les Utilisateurs ayant la qualité de consommateur bénéficient de garanties légales telles que définies par les articles L.224-25-12 et suivants du code de la consommation.

Le contenu et les conditions de mise en œuvre de la garantie légale de conformité sont précisés en Annexe des présentes.

Article 9. Responsabilité

9.1. Responsabilité de «BeJuicy»

9.1.1. Principes généraux

«BeJuicy» décline toute responsabilité notamment :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à la Plateforme pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées. Les Utilisateurs reconnaissent que la responsabilité de «BeJuicy» ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnements ou d'interruptions desdits réseaux de transmission ;
- En cas de dysfonctionnements ou d'interruption du matériel informatique de l'Utilisateur ;
- En cas d'attaques virales ou intrusion illicite dans un système de traitement automatisé de données ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de la Plateforme par un Utilisateur ou un tiers ;
- Relativement au contenu des sites internet tiers vers lesquels renvoient des liens hypertextes présents sur la Plateforme ;
- Relativement aux Contenus publiés ou communiqués par les Utilisateurs ainsi qu'aux Lives diffusés par leur soin ;
- Relativement à l'exécution du contrat de Parrainage conclu entre l'Ambassadeur et un Créateur ou un autre Ambassadeur ;
- En cas de non-respect des présentes CGU imputable aux Utilisateurs ;
- En cas de retard ou d'inexécution de ses obligations, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie aux présentes CGU ;
- En cas de cause étrangère non imputable à «BeJuicy» ;
- En cas de manquement d'un Créateur à la réglementation applicable et notamment aux règles professionnelles ou déontologiques de sa profession ;
- En cas d'agissement illicite d'un Utilisateur, ou d'inexécution contractuelle dont un Utilisateur se serait rendu coupable, et plus particulièrement en cas d'inexécution contractuelle du contrat conclu entre l'Utilisateur et le Créateur ;
- En cas de défaut de règlement du Prix de l'Abonnement ou de Prix du Média par l'Utilisateur.

En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de la Plateforme, l'Utilisateur est alors seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

9.1.2. Statut d'Hébergeur

Les Utilisateurs reconnaissent que «BeJuicy» a la qualité d'hébergeur au sens de l'article 6 I 2° de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique dite LCEN.

A ce titre, «BeJuicy» se réserve la possibilité de retirer de la Plateforme tout Média qui lui aura été signalé et qu'elle considérera comme manifestement illicite au sens de l'article 6 I 2° de la LCEN.

La notification des contenus manifestement illicites par un Utilisateur ou tout autre tiers doit se faire en cliquant sur le bouton « signaler » visible sur les Contenus ou par courrier électronique à l'adresse : support@BeJuicy.live

Conformément à l'article 6 I 5° de la LCEN, la notification, pour être valide, doit reprendre les éléments suivants :

1. La date de la notification ;
2. Si le notifiant est une personne physique : ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ; si le requérant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement ;
3. Le nom et le domicile du destinataire ou, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination et son siège social ;
4. La description des faits litigieux et leur localisation précise ;
5. Les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits ;
6. La copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.

9.1.3. Litiges entre Utilisateurs

Le Créateur, en utilisant la Plateforme pour publier du contenu, reconnaît qu'il engage l'image de marque de «BeJuicy». Le Créateur reconnaît donc que ses agissements, qui ne respecteraient pas l'ensemble des obligations stipulées au présent Contrat, peuvent avoir un effet préjudiciable pour «BeJuicy».

En cas de différend entre un Créateur et un Utilisateur, ces derniers ont accès à la Messagerie pour échanger entre eux afin de résoudre le litige les opposant.

«BeJuicy» invite les Utilisateurs à faire leurs meilleurs efforts pour résoudre amiablement tout litige les opposant.

Dans l'éventualité où le ou les Utilisateurs ne parviendraient pas à un accord, chacun des Utilisateurs concernés pourra contacter «BeJuicy» par le biais du support client «BeJuicy». Mandaté à cet effet par les Créateurs, «BeJuicy» interviendra alors afin de tenter de proposer une solution aux Utilisateurs.

La solution proposée par «BeJuicy» s'imposera tant au Créateur qu'à l'Utilisateur.

9.2. Responsabilité de l'Utilisateur

9.2.1. Généralités

L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de la Plateforme et des Contenus, ce qu'il accepte et reconnaît expressément.

L'Utilisateur est informé que «BeJuicy» est mandatée par les Créateurs pour obtenir la suppression des Contenus qui seraient publiés par les Utilisateurs sur d'autres sites, plateformes ou réseaux sociaux en violation des présentes CGU.

L'Utilisateur (créateur de contenu) est responsable du paiement des droits de propriété intellectuelle aux organismes nationaux spécifiques (selon le droit national en vigueur) concernant les bandes sons, musiques et extraits de film.

9.2.2. Suspension du Compte

En cas de manquement grave et/ou répété d'un Utilisateur à ses obligations «BeJuicy» pourra suspendre l'accès à son Compte sans délai.

La suspension sera notifiée à l'Utilisateur par email à l'adresse email fournie lors de son inscription sur la Plateforme.

Dans le cas où l'Utilisateur aurait déjà fait l'objet de plusieurs suspensions durant la même année, «BeJuicy» se réserve le droit de supprimer unilatéralement son Compte et de le bannir de la Plateforme.

Il est précisé que la suspension du Compte du Créateur est régie par les Conditions Générales de Service.

La suspension du Compte entraîne l'impossibilité d'avoir accès aux Contenus, qu'il s'agisse d'Abonnements ou de Contenus, sans que l'Utilisateur ne puisse prétendre à aucune indemnité.

9.2.3. Suppression du Compte

Toute suspension d'un Compte pourra donner lieu, de plein droit et sans délai, à la résiliation immédiate des présentes entraînant la clôture définitive du Compte associé, dans l'hypothèse où :

- Le manquement contractuel basant la suspension est d'une gravité telle qu'il empêcherait la poursuite des relations contractuelles. Sont ainsi notamment considérés comme pouvant fonder une résiliation immédiate et de plein droit:
 - toute usurpation d'identité d'un tiers;
 - toute demande de paiement en dehors de la Plateforme;
 - toute demande à un Créateur de coordonnées postales, téléphoniques ou électroniques (mail) ;
 - toute réquisition judiciaire reçue portant sur des agissements du de l'Utilisateur ;
 - toute invitation faite à un Utilisateur d'utiliser une autre plateforme concurrente de «BeJuicy» ;
 - toute infraction aux droits de propriété intellectuelle ou aux droits d'image d'un tiers;
 - toute attitude constitutive de dénigrement à l'encontre de l'Opérateur;
 - toute demande de rencontre physique avec un Créateur;le cumul de plusieurs avertissements sur une période de moins de trois (3) mois.
- Il est avéré que l'utilisateur s'est rendu coupable, par l'intermédiaire de la Plateforme, d'une tentative d'infraction ou de délit sanctionné(e) pénalement ;

- Aucune réponse satisfaisante n'est fournie par l'utilisateur dans les huit jours suivant la notification par mail de la décision de suspension.

La résiliation des CGU et la clôture du Compte entraînent de plein droit et sans délai la résiliation de tout Abonnement en vigueur et des Conditions Générales de Vente associées. De la même manière, tout accès à un Média préalablement réservé sera désormais interdit.

Article 10. Force Majeure

La responsabilité de «BeJuicy» ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGU découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du Contrat. Si l'empêchement est définitif, le Contrat est résolu de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du code civil.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, «BeJuicy» s'efforcera d'informer l'utilisateur dans les plus brefs délais.

Article 11. Propriété intellectuelle

11.1. Propriété intellectuelle de tout Utilisateur

L'Utilisateur cède à titre gracieux et non exclusif à l'Opérateur l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur les Contenus et notamment les Contenus, éventuellement publiés sur la Plateforme, dans les conditions définies ci-après:

- Le droit de représentation, et notamment sans que cette liste ne soit limitative: le droit de communiquer, diffuser, divulguer au public tout ou partie des Contenus, à des fins de communication interne ou externe (et notamment via les réseaux sociaux de «BeJuicy»), à titre publicitaire ou promotionnel, et par tous les moyens techniques connus ou inconnus à ce jour.
- Le droit de reproduction, et notamment sans que cette liste ne soit limitative: le droit d'établir ou de faire établir sans limitation de nombre tout originaux, double, ou copie de tout ou partie des photos et par tous les moyens techniques connus ou inconnus à ce jour.
- Le droit d'adaptation s'entend sous réserve du droit moral, sans limitation de formats, coloris et matériaux accompagnés de toutes légendes, textes, enregistrements, ou adjonctions nécessaires à la finalisation des photos.
- Le droit de créer des œuvres dérivées (ex. pour traduire etc.)

Cette cession est valable pour le monde entier et pour la durée de l'inscription de l'Utilisateur sur la Plateforme, pour les seuls besoins de l'exploitation et de la promotion de la Plateforme.

La présente cession exclut expressément tout droit de sous licence et par extension toute cession, concession ou licence qui serait accordée par l'Opérateur à un tiers, à titre payant, à l'insu du Créateur (en dehors des Abonnements ou des ventes de Contenus par l'intermédiaire de la Plateforme).

11.2. Propriété Intellectuelle des Créateurs

Les Contenus publiés sur la Plateforme par les Créateurs, en ce compris les Contenus Privés créés par les Créateurs, sont et demeurent la propriété exclusive des Créateurs.

Seule une licence d'utilisation est concédée à l'Utilisateur, dans les conditions précisées par les Conditions Générales de Vente applicables.

Les Créateurs garantissent disposer de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et le cas échéant, des droits d'image afférents aux Contenus diffusés sur la Plateforme par leur soin.

Sauf accord préalable et exprès du Créateur, la publication des Contenus sur la Plateforme, notamment via la Messagerie, ne confère aucun droit de propriété de quelque nature ce que soit aux Utilisateurs sur les Contenus.

En tout état de cause, «BeJuicy» ne saurait être tenue responsable d'un acte de contrefaçon ou d'une infraction au droit à l'image, compte tenu de sa simple qualité d'hébergeur des Contenus publiés par les Créateurs.

11.4. Propriété Intellectuelle de «BeJuicy»

L'Utilisateur reconnaît les droits de propriété intellectuelle de «BeJuicy» sur la Plateforme, ses composantes et les éléments y afférents et renonce à contester ces droits sous quelque forme que ce soit.

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, solutions logicielles et textes et tout autre Média sur la Plateforme, à l'exception des Contenus publiés par les Utilisateurs, sont la propriété intellectuelle exclusive de «BeJuicy» et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans autorisation expresse sous peine de poursuites judiciaires.

A cet effet, et en tant que de besoin, il est précisé qu'il est formellement interdit aux Utilisateurs de :

- Reproduire, copier et/ou représenter, tout ou partie de la Plateforme ;
- Traduire, adapter, modifier ou créer des œuvres dérivées à partir de tout ou partie de la Plateforme ;
- Décompiler, désassembler, effectuer de l'ingénierie inverse sur tout ou partie de la Plateforme ;
- Distribuer, diffuser, vendre, louer ou prêter ou autrement exploiter tout ou partie de la Plateforme.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, de la Plateforme et de son Média, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de «BeJuicy», est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants et les articles L.713-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

En particulier, «BeJuicy» interdit expressément en tant que producteur de base de données :

- L'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle de la Plateforme, ou de sa base de données incluant les Contenus sur un autre support, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit ;

- La réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle de la Plateforme ou de ses bases de données incluant les Contenus ou de base de, quelle qu'en soit la forme ;
- La reproduction, l'extraction ou la réutilisation, par tout moyen, y compris les méthodes assimilables au « scrapping » des contenus ou des autres contenus publiés sur la Plateforme.

L'acceptation des présentes CGU vaut reconnaissance par les Utilisateurs des droits de propriété intellectuelle de «BeJuicy» et engagement à les respecter.

L'Opérateur accorde une licence personnelle, non-exclusive et non cessible aux Utilisateurs les autorisant à utiliser la Plateforme et les informations qu'elle contient conformément aux présentes CGU.

La présente licence est accordée pour le monde entier, pour toute la durée du présent Contrat, en contrepartie du paiement par l'Utilisateur des sommes auxquelles il pourrait être tenu aux termes des présentes CGU et/ou CGS.

Toute autre exploitation de la Plateforme et de son Média est exclue du domaine de la présente licence et ne pourra être effectuée sans l'autorisation préalable expresse de l'Opérateur.

Article 12. Communication

Les Utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser, sur la Plateforme ou sur tout autre site Internet, plateforme de partage de contenus ou réseau social de quelque nature que ce soit, les signes distinctifs de «BeJuicy», en ce compris la dénomination «BeJuicy» «BeJuicy», notamment sous forme de Hashtag en relation directe ou indirecte avec du contenu à caractère érotique, pornographique, pédopornographique ou Illicite. Il est à ce titre rappelé qu'il est en tout état de cause interdit à tout Utilisateur, contenu provenant de la Plateforme.

Article 13. Protection des Données à caractère personnel

«BeJuicy», est amenée à collecter et à traiter certaines Données à caractère personnel des Utilisateurs, dans les conditions prévues par la Politique de protection des Données à caractère personnel (ci-après désignée « Politique de Protection des Données »). La Politique de Protection des Données disponible ici : [lien] et ses dispositions font intégralement parties des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

« BeJuicy » assure à ce titre à l'Utilisateur une collecte et un traitement de ses Données à caractère personnel conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (ci-après « RGPD ») et à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, notamment par l'Ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 et le Décret n°2019-536 du 29 mai 2019.

Concernant les cookies utilisés sur la Plateforme, l'Utilisateur est invité à consulter la Charte Cookies de l'Opérateur accessible sur la page d'accueil de la Plateforme.

Consentement à la communication électronique : en utilisant les Services, vous acceptez de recevoir certains messages électroniques de notre part tel que décrit précisément dans notre Politique de Protection des Données de la plateforme. Veuillez lire attentivement notre Politique de Protection des Données pour en savoir

plus sur les choix dont vous disposez concernant nos pratiques en termes de communication électronique et sur vos droits qui y sont attachés.

Article 15. Assistance et support

Pour toute question relative à l'utilisation de la Plateforme, l'Utilisateur est invité, en premier lieu, à consulter la rubrique Support de la Plateforme disponible à l'adresse : lien

En tout état de cause, toute question ou réclamation concernant l'utilisation ou le fonctionnement de la Plateforme peut être formulée selon la modalité suivante :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante support@BeJuicy.live;

Article 16. Validité des CGU

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être déclarée, en tout ou partie, nulle, illégale ou inapplicable au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité, la légalité ou l'applicabilité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Dans un tel cas, cependant, et afin d'éviter que les CGU ne survivent sous une forme tronquée et/ou incohérente, l'Opérateur s'engage à intégrer aux CGU une nouvelle disposition tendant à reproduire l'économie dans la clause initiale, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables et ce, dans les meilleurs délais.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Utilisateurs à méconnaître les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Article 17. Modification des CGU

Les présentes CGU s'appliquent à tout Utilisateur navigant sur la Plateforme.

Les CGU pourront être modifiées et mises à jour par l'Opérateur à tout moment, notamment pour s'adapter à l'évolution législative ou réglementaire.

Les Utilisateurs seront notifiés de toute modification des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Les CGU applicables sont celles en vigueur au moment de la navigation sur la Plateforme.

Article 18. Dispositions Générales

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes CGU, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

Article 19. Compétence et droit applicable

LES PRÉSENTES CGU AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE L'UTILISATEUR ET «BeJuicy» SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE LITIGE, SEULS LES TRIBUNAUX FRANÇAIS SERONT COMPÉTENTS.

19.1. Stipulations applicables aux Utilisateurs ayant la qualité de consommateur
Conformément aux articles L611-1 et suivants et R612-1 et suivants du code de la consommation, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de «BeJuicy» «BeJuicy», le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit. La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, l'Utilisateur ou «BeJuicy» peut à tout moment se retirer du processus.

Il contactera Monsieur Dominique SCHMIDT, Médiation de la consommation et patrimoine dont le siège est sis 17 square Des nouettes Paris 75015. Médiateur de la consommation agréé par la CECMC.

En tout état de cause, l'Utilisateur est informé que le recours à un médiateur, ou à toute forme de tentative de résolution amiable d'un éventuel litige n'est pas obligatoire, qu'il peut à tout moment y mettre fin, et que cela ne le prive pas du droit d'intenter une action judiciaire.

DANS L'HYPOTHÈSE OU LA MÉDIATION ÉCHOUE OU NE SERAIT PAS ENVISAGÉE, LE LITIGE AYANT PU DONNER LIEU À UNE MÉDIATION SERA CONFIE À LA JURIDICTION COMPÉTENTE DÉSIGNÉE CI-DESSUS.

19.2. Stipulations applicables aux Utilisateurs ayant la qualité de professionnel
Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, l'utilisateur est invité à contacter, dans un premier temps le Service Client de «BeJuicy», disponible à cette adresse support@BeJuicy.live

Si aucun accord n'est trouvé, sera alors proposée une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif aux présentes, y compris portant sur sa validité

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit.

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, «BeJuicy» ou l'Utilisateur peuvent à tout moment se retirer du processus.

Dans l'hypothèse où la médiation échouerait ou ne serait pas envisagée, le litige ayant pu donner lieu à une médiation sera confié à la juridiction compétente désignée ci-dessus.

Annexe 1 – Garantie légale de conformité pour les Utilisateurs ayant la qualité de consommateur

En dehors des garanties commerciales que «BeJuicy» pourrait proposer pour certains Services, l'utilisateur bénéficie de garanties légales telles que définies par les articles L.224-25-12 et suivants du Code de la consommation et détaillées ci-dessous.

L'Utilisateur est informé de l'application de l'article L.224-25-12 du Code de la consommation qui prévoit la délivrance d'un bien conforme au contrat ainsi qu'aux

critères énoncés à l'article L. 224-14 du même code. L'Utilisateur pourra faire état des défauts de conformité existant au moment de la fourniture du Service au sens de l'article L.225-25-10 du Code de la consommation, qui apparaissent au cours de la période de fourniture du service telle que prévue par les Conditions Générales d'Utilisation.

La présente garantie s'applique également aux défauts de conformité résultant de l'intégration incorrecte du service dans l'environnement numérique du Client :

- lorsque celle-ci a été réalisée par «BeJuicy» ou sous sa responsabilité ; ou
- lorsque celle-ci a été réalisée par l'Utilisateur, sous réserve qu'elle résulte de lacunes dans les instructions de «BeJuicy».

A cet égard, en application des articles L.224-25-13 et L.224-25-14 du Code de la Consommation, le Service est conforme dès lors que :

1° Il correspond à sa description, au type, à la quantité et à la qualité, [...] concernant toute caractéristique prévue au Contrat (article 5) ou que l'Utilisateur peut légitimement attendre pour des Services de même type, eu égard à la nature de ces services ainsi qu'aux déclarations publiques faites par «BeJuicy» ou toute personne en amont dans la chaîne de transactions, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par l'Utilisateur, porté à la connaissance de «BeJuicy» au plus tard au moment de la conclusion du CONTRAT et accepté par ce dernier ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires [...] devant être fournis conformément au Contrat ou auxquels l'Utilisateur peut légitimement s'attendre ;

4° Il est mis à jour conformément au Contrat et à ce que l'utilisateur peut légitimement attendre ;

5° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un Service du même type [...] ;

6° Il possède les qualités que «BeJuicy» a présentées à l'Utilisateur sous forme de version d'essai ou d'aperçu avant la conclusion du Contrat ;

7° Il est fourni selon la version la plus récente disponible au moment de la conclusion du Contrat, sauf accord contraire des Parties ;

8° Il est fourni sans interruption tout au long de cette période.

Toutefois, «BeJuicy» n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées au 1° ci-dessus s'il démontre : (a) qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ; (b) qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou (b) que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

L'Utilisateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du Service dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du Contrat. A ce titre, le Service pourra notamment connaître des interruptions pendant la durée de fourniture du Service conformément aux Conditions Générales d'Utilisation.

Pendant toute la durée contractuelle de fourniture du Service, la preuve de la conformité du Service, incombe à «BeJuicy».

«BeJuicy» n'est pas responsable de tout défaut de conformité directement imputable à l'incompatibilité entre le Service et l'environnement numérique du Client et que l'Utilisateur avait été préalablement informé par «BeJuicy» des exigences techniques de compatibilité. L'Utilisateur doit à ce titre coopérer avec «BeJuicy» dans la mesure de ce qui est raisonnablement possible, afin d'établir si le défaut de conformité est

causé ou non par l'incompatibilité en question. A défaut de coopération, l'Utilisateur supportera la charge de démontrer la non-conformité du Service.

En cas de défaut de conformité, l'Utilisateur a droit à la mise en conformité du Service ou, à défaut, à la réduction du prix ou la résolution du prix conformément aux articles L. 224-25-17 et suivants du Code de la consommation. L'Utilisateur a par ailleurs le droit de suspendre le paiement jusqu'au respect par «BeJuicy» de ses obligations de garantie dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil. La mise en conformité a lieu sans frais, sans retard injustifié suivant la demande du Client et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature et de l'usage recherché du Service. Il n'est pas tenu de payer pour l'utilisation du Service pendant la période contractuelle au cours de laquelle le Service n'était pas conforme.

«BeJuicy» peut refuser la mise en conformité si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

- de la valeur qu'aurait le Service en l'absence de défaut de conformité ;
- de l'importance du défaut de conformité.

Ce refus fait l'objet d'une décision motivée par écrit ou sur tout support durable adressée à l'Utilisateur. Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, l'Utilisateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la mise en conformité.

L'Utilisateur a le droit à une réduction du prix ou à la résolution du Contrat (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas et selon les modalités prévues par l'article L.224-25-20 du Code de la consommation, c'est-à-dire, notamment, en cas de refus de la mise en conformité ou de manquement de «BeJuicy» dans la mise en conformité, conformément à l'article susvisé.

L'Utilisateur n'est pas tenu de demander la mise en conformité préalable lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du Contrat soit immédiate.

L'Utilisateur informe «BeJuicy» de sa décision d'obtenir une réduction du prix ou la résolution du Contrat.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Service fourni et la valeur du Service dépourvu de défaut.

«BeJuicy» rembourse l'Utilisateur et lui restitue tout autre avantage reçu au titre du Contrat dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours suivants la notification de la décision de résoudre le Contrat ou d'obtenir la réduction du prix. Sauf accord exprès du Client et sans frais supplémentaire, le remboursement aura lieu selon même moyen de paiement que celui utilisé pour l'achat.

En cas de résolution du Contrat, l'Utilisateur s'abstient d'utiliser le Service ou de le rendre accessible à des tiers.

«BeJuicy» restitue à l'Utilisateur, sans frais et dans un délai raisonnable, dans un format couramment utilisé et lisible par toute machine, tout contenu fourni ou créé par l'Utilisateur lors de son utilisation du Service (autre que les données personnelles), à moins que celui-ci :

- 1° ne soit d'aucune utilité en dehors du contexte d'utilisation du Service ;
- 2° n'ait trait qu'à l'activité du Client lorsqu'il utilise le Service ; ou encore
- 3° si ce contenu a été agrégé par «BeJuicy» avec d'autres données et ne peut être désagrégé ou ne peut l'être que moyennant des efforts disproportionnés.

«BeJuicy» s'engage à n'utiliser les contenus fournis ou créés par l'Utilisateur (autres que les données personnelles) que s'ils ont été générés conjointement avec d'autres clients et si d'autres clients peuvent continuer à en faire usage.

Les dispositions du présent article sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

Annexe 2 – Droits et obligations en matière civile et fiscale des Utilisateurs

En tant que plateforme en ligne, «BeJuicy» souhaite accompagner de la meilleure manière possible tous les Utilisateurs dans l'utilisation de la Plateforme.

A ce titre, «BeJuicy» tient à informer tout Créateur de Contenu qui génère des revenus sur «BeJuicy» de ses obligations civiles et fiscales, liées à la génération de revenus par l'intermédiaire de la Plateforme.

En l'occurrence, l'ensemble des informations utiles en la matière sont regroupées dans des fiches pédagogiques rappelant les règles applicables à la déclaration des revenus et au paiement des cotisations sociales.

Ces informations peuvent être consultées aux adresses suivantes :

- Sur www.impots.gouv.fr, concernant les obligations fiscales, lien ci-dessous :
- <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/10841>
- Sur www.urssaf.fr, concernant les obligations sociales, lien ci-dessous
- <https://www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/activites-relevant-de-leconomie.html>

Les fiches d'information suivantes, destinées aux Créateurs et aux Ambassadeurs, sont également disponibles en français aux adresses suivantes :

- https://www.impots.gouv.fr/portail/files/contenus/1_metier/1_particulier/EV/1_declarer/141_autres_revenus/eco-collabo-fiscal-service.pdf

En matière de paiement de la TVA, les Créateurs et les Ambassadeurs sont invités à consulter les informations fournies par l'administration française

<https://www.impots.gouv.fr/professionnel/je-recherche-les-regles-de-territorialite-tva-page-en-cours-de-creation> .

En matière de protection sociale, ces revenus doivent pouvoir ouvrir des droits à l'assurance maladie ou à la retraite. Il en va de même en matière fiscale : les revenus générés doivent être soumis à l'impôt.

Nous vous rappelons que les explications ci-dessus sont données à titre indicatif et ne remplacent pas la lecture des textes législatifs, des commentaires administratifs et de la jurisprudence française. Nous insistons également sur le fait que les règles énoncées ci-dessus sont susceptibles d'évoluer (notamment les différents seuils qui sont réévalués chaque année) et que chaque Utilisateur de la Plateforme est seul responsable de ses obligations légales et notamment fiscales et sociales.

Par ailleurs, l'administration fiscale et les caisses de sécurité sociale sont en mesure de compléter ces informations et de répondre à toute question.

«BeJuicy» recommande donc à tout Utilisateur de se rapprocher de son centre des impôts, de sa caisse de sécurité sociale ou d'un conseiller spécialisé en cas de doute.

Chaque Utilisateur est tenu d'accepter les termes du Contrat avant de recourir aux services de BeJuicy. L'acceptation des Conditions Générales est réalisée à distance

via le Site et est matérialisée par une signature électronique. Le Contrat conclu entre les Parties par voie électronique a la même force probante qu'un Contrat sur support papier.